

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

À une séance ordinaire du Conseil local pour la Municipalité de Saint-Épiphanie tenue au chalet des patineurs, le lundi 4 avril 2016, à 20:00 heures, suivant les prescriptions du Code municipal de la Province de Québec.

Étaient présents :

Messieurs les conseillers	Hervé Dubé Sébastien Dubé Vallier Côté
Mesdames les conseillères	Pâquerette Thériault Nathalie Pelletier Céline D'Auteuil
Monsieur le maire	Renald Côté

tous formant quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, assure la prise des notes.

La séance débute par le mot de bienvenue prononcé par monsieur le maire, Renald Côté, qui s'assure qu'il y a quorum.

**16.04.073
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

**16.04.074
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DU 07 MARS**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 07 mars 2016, il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner ce dernier.

**16.04.075
PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement des comptes à payer pour le mois de mars 2016 s'élevant à 94 057,53 \$, et des comptes courants s'élevant à 99 348,79 \$, pour un grand total de comptes et approbations se chiffrant à 193 406,32 \$.

**16.04.076
AUTORISATION DES CERTIFICATS DE CRÉDIT POUR LE MOIS DE MARS 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner les dépenses figurant aux certificats de crédits suivants pour la voirie, l'administration, les loisirs et le Service incendie pour le mois de mars 2016.

ADM-16-03-003
V-16-03-003
L-16-03-003
SI-16-03-003

16.04.077

AUTORISATION DES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT POUR LE MOIS D'AVRIL 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les dépenses énumérées aux engagements de crédit suivants pour l'administration, la voirie, les loisirs et le Service incendie pour le mois d'avril 2016.

ADM-16-04-001

V-16-04-001

L-16-04-001

SI-16-04-001

16.04.078

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Le directeur-général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt de la correspondance reçue durant le mois de mars 2016.

ADMINISTRATION

16.04.079

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPUTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane désire poursuivre des travaux dans le cadre du programme « Amélioration du réseau routier municipal » en mettant l'accent sur le rang 1, le Chemin du Bras, le rang 2, le rang 3, le rang 4, la Route des Sauvages et le pont à la sortie Ouest du village ;

ATTENDU QUE le réseau routier de la Municipalité de Saint-Épiphane compte plus de 66 kilomètres de chemin ce qui en fait un réseau lourd à supporter pour un bassin de population d'environ 850 habitants ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane désire rester le maître d'œuvre dans le cadre de ces travaux de réfection ;

ATTENDU QUE monsieur le député Jean D'Amours, lors de la rencontre tenue à son bureau le 15 décembre 2015, s'est prononcé sur la possibilité d'offrir un montant plus important que d'habitude, de l'ordre de 80 000 \$, en raison des différents travaux de voirie nécessaires et de la baisse de la péréquation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Épiphane soumette une demande d'aide financière auprès du député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, de plus de 80 000 \$, pour concrétiser un maximum de travaux sur le rang 1, le Chemin du Bras, le rang 2, le rang 3, le rang 4, la Route des Sauvages et le pont à la sortie Ouest du village.

16.04.080

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE MANŒUVRE 2016

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité nomme messieurs Renald Côté, maire. Hervé Dubé, conseiller et Nicolas Dionne, directeur général et secrétaire-trésorier, sur le comité de sélection pour le poste de manœuvre saisonnier 2016.

16.04.081

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLSC – CAMP RICHELIEU
VIVE LA JOIE**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de participation financière de la part du CLSC Rivières et Marées, dans le cadre de l'activité Camp de jour Vive la Joie de Saint-Modeste, au profit des familles dans le besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ au CLSC Rivières et Marées, sous réserve de la réception d'une lettre confirmant la participation d'un ou de plusieurs enfants dans le besoin de Saint-Épiphanie, au Camp de jour Vive la Joie 2016.

16.04.082

CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, à s'inscrire et à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), du 15 au 17 juin 2016 à Québec, au coût de 503 \$ plus les taxes applicables, et à lui rembourser les frais inhérents à l'hébergement et à ses déplacements.

16.04.083

ADHÉSION À L'URLS

Il est proposé par madame la conseillère Pâquerette Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Épiphanie adhère à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour l'année 2016, au coût de 100 \$.

16.04.085

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer les transferts budgétaires suivants :

158 \$

Du compte no. 02-70130-419- honoraires contrat patinoire - (loisirs) au compte no. 02-70130-335- service internet-chalet des patineurs (loisirs)

789 \$

Du compte no. 02-11000-970 subventions et dons élus (administration.) au compte no. 02-70130-691- équipement et articles de sport (loisirs)

2 000 \$

Du compte no. 02-32039-525- entretien et réparations Freightliner 2010 (voirie-été) au compte no.02-33019-525- entretien et réparations Freightliner 2010 (voirie-hiver)

245 \$

Du compte no. 02-41200-454-formation et perfectionnement (approvisionnement et traitement eau) au compte no. 02-33020-454-formation et perfectionnement (voirie hiver)

100 \$

Du compte no. 02-22000-649- pièces et accessoires (S.I.) au compte no. 02-22000-310- frais de déplacement (S.I.)

INCENDIE

16.04.086

RAPPORT MENSUEL DU MOIS DE MARS 2016

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Nicolas Dionne, procède au dépôt du rapport d'activités du Service incendie du mois de mars 2016.

AFFAIRES NOUVELLES

16.04.087

DEMANDE DE COMMANDITE DE LA SOCIÉTÉ LOCALE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est proposé par madame la conseillère Céline D'Auteuil et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une commandite de 75 \$, au Comité organisateur local de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour la tenue de cet événement qui aura lieu au restaurant le Goldorak, le 23 juin 2016.

16.04.088

EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Épiphane a prévu la formation d'un nouveau pompier en 2016 ;

ATTENDU QUE monsieur Benoît Lafrance Plourde a déposé sa candidature pour devenir pompier à Saint-Épiphane ;

ATTENDU QUE monsieur Guillaume Pelletier n'est plus vraiment disponible pour notre Service incendie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Benoît Lafrance Plourde, en tant que pompier, basé à la caserne de Saint-Épiphane, et à lui permettre de suivre la formation pompier 1.

16.04.089

DEMANDE D'APPUI - ALIÉNATION DES LOTS 37 B ET 37 A, RANG 3 ET PARTIES DES LOTS 36 B, 37 A ET 37 B, RANG 4

ATTENDU QUE messieurs Bertrand Gaudreau et Jean-François D'Amours sont propriétaires de lots contigus acquis au fil des ans de propriétaires différents ;

ATTENDU QUE monsieur D'Amours désire agrandir ses superficies et que monsieur Gaudreau désire diminuer ses lots ;

ATTENDU QUE les deux propriétaires sont d'accord de procéder à une transaction ;

ATTENDU QUE cette transaction n'aura aucun impact négatif sur l'agriculture avoisinante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hervé Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande formulée par le propriétaire des lots 37 B et 38 A, rang 3 + parties des lots 36 B, 37 A et 37 B, rang 4 et ainsi demander à la CPTAQ d'approuver l'aliénation.

16.04.090

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition des gens de la salle selon l'article 150 du Code municipal et débute à 20 h 29.

16.04.091

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Vallier Côté et acceptée à l'unanimité des conseillers à 20 h 31.

Renald Côté, maire

Nicolas Dionne, directeur général et
secrétaire-trésorier